

**Fonds bancaire mondial Portland – série A**
**Conseils en placements Portland inc.**

au 20 avril 2018

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds bancaire mondial Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placements Portland inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242 ou transmettez-lui un courriel à [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com) ou visitez le site [www.portlandic.com](http://www.portlandic.com).

Avant d'investir dans un fonds, la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

<b>Bref aperçu</b>			
<b>Code du Fonds :</b>	PTL512/PTL513	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Conseils en placements Portland inc.
<b>Date de création du fonds :</b>	19 décembre 2013*	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Conseils en placements Portland inc.
<b>Valeur totale au 29 mars 2018 :</b>	6 643 110 \$	<b>Distributions :</b>	Distributions mensuelles de 5 % environ par année basées sur la VL de clôture de l'exercice précédent des séries de parts
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,83 %	<b>Placement minimal :</b>	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
*Avis : Avant le 17 décembre 2013, le Fonds était un fonds à capital fixe dont les parts étaient offertes à la vente en vertu d'un prospectus daté du 25 juin 2007, et ces parts ont été reclassées comme étant des parts de série A2 du Fonds.			
<b>Dans quoi le fonds investit-il?</b>			
L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux positifs à long terme principalement par des placements dans un portefeuille de titres de banques mondiales. Le Fonds vise à produire des revenus et des plus-values du capital tout en diminuant la volatilité des actions.			
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 mars 2018. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.			
<b>10 principaux placements (29 mars 2018)</b>		<b>Répartition des placements (29 mars 2018)</b>	
1.	Barclays PLC	15,0 %	
2.	JPMorgan Chase & Co.	14,8 %	
3.	Citigroup Inc.	14,3 %	
4.	Bank of America Corporation	11,1 %	
5.	The Goldman Sachs Group Inc.	9,8 %	
6.	The Royal Bank of Scotland Group PLC	7,1 %	
7.	Standard Chartered PLC	6,7 %	
8.	BNP Paribas S.A.	3,9 %	
9.	ING Groep N.V.	3,9 %	
10.	State Street Corporation	3,9 %	
<b>Les 10 principaux titres forment 90.5% du Fonds</b>			
<b>Total des placements</b>		<b>21</b>	
		<b>Secteurs</b>	
		Banques diversifiées	81,9 %
		Banques d'investissement et courtage	12,7 %
		Gestion d'actifs et banques dépositaires	3,9 %
		Banques régionales	1,2 %
		Autres actifs nets (Passifs)	0,5 %
		Contrats à terme en devises	-0,2 %
		<b>Pays</b>	
		États-Unis	58,1 %
		Royaume-Uni	28,9 %
		Pays-Bas	3,9 %
		France	3,9 %
		Norvège	3,2 %
		Suède	1,7 %
		Autres actifs nets (Passifs)	0,5 %
		Contrats à terme en devises	-0,2 %

**Fonds bancaire mondial Portland – série A**

Conseils en placements Portland inc.

au 20 avril 2018

**Quel est le degré de risque?**

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont tendance à avoir des rendements qui varient moins dans le temps. Ils ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

**Aucune garantie**

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

**Risque**

Le gestionnaire classe la volatilité de ce fonds comme étant **élevé**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



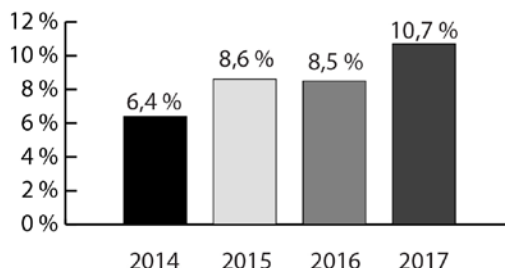
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques d'investir dans ce Fonds » dans son prospectus simplifié.

**Quel a été le rendement du fonds?**

Cette rubrique présente le rendement des parts de la série A du Fonds depuis quatre ans, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

**Rendements d'une année à l'autre**

Ce graphique indique le rendement des parts de série A pour les quatre dernières années. La valeur du Fonds n'a pas baissé pendant les quatre années passées. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



**Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas**

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série A du Fonds sur trois mois pendant quatre ans au 29 mars 2018. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
<b>Meilleur rendement</b>	29,2 %	30/12/2016	La valeur de votre placement augmenterait à 1 292 \$
<b>Pire rendement</b>	-23,3 %	29/2/20126	La valeur de votre placement baisserait à 767 \$


**Rendement moyen**

Le rendement moyen des parts de série A du Fonds a atteint 9,6 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 479 \$ au 29 mars 2018.

**À qui ce fonds est-il destiné?**

**Aux investisseurs qui :**

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions de banques mondiales
- acceptent certaines variations de rendement
- investissent à moyen et long terme
- désirent des distributions mensuelles stables

 N'investissez pas dans ce fonds si vous ne voulez pas investir dans des actions étrangères.

**Un mot sur la fiscalité**

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte un fonds, notamment sur votre quote-part des gains du Fonds, ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de votre placement. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que déteniez ou non les titres du fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds a réalisés (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). En règle générale, vous ne payez aucun impôt sur les placements détenus dans un régime enregistré d'épargne retraite, un compte d'épargne libre d'impôt et autres régimes enregistrés.

Si vous ne détenez pas votre placement dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des gains du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, qu'ils vous

**Fonds bancaire mondial Portland – série A**
**Conseils en placements Portland inc.**

au 20 avril 2018

aient été versés en espèces ou qu'ils aient été réinvestis. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

**Combien cela coûte-t-il?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition**

Lorsque vous achetez des parts de série A du Fonds, vous devez choisir une option de frais d'acquisition. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Option de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en pourcentage (%)	
Option frais d'acquisition reportés	Si vous vendez/échangez :  au cours de la 1 <sup>re</sup> année    6,0 % au cours de la 2 <sup>e</sup> année    5,5 % au cours de la 3 <sup>e</sup> année    5,0 % au cours de la 4 <sup>e</sup> année    4,5 % au cours de la 5 <sup>e</sup> année    4,0 % au cours de la 6 <sup>e</sup> année    3,5 % par la suite                    néant	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ du coût original de votre placement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les frais d'acquisition reportés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu/changé et correspondent à un pourcentage du prix initial du placement vendu/changé.</li> <li>Lorsque vous investissez dans le Fonds, le gestionnaire verse à votre courtier inscrit une commission correspondant à 5 % du montant investi. Si vous vendez/ changez des parts, les frais d'acquisition reportés sont remis au gestionnaire.</li> <li>Vous pouvez vendre/ changer jusqu'à 10 % de vos parts chaque année sans frais d'acquisition reportés. Vous ne pouvez reporter une partie inutilisée de ce montant. Vous ne pouvez vous prévaloir de ce droit de rachat sans frais si vous demandez le rachat/ changez de la totalité de vos parts achetées aux termes de cette option.</li> <li>Vous pouvez substituer à vos parts des parts de la même série d'un autre fonds que nous offrons sans frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition reportés des nouvelles parts est établi selon la date d'achat des parts initiales.</li> </ul>
Option frais d'acquisition réduits	Si vous vendez/échangez :  au cours des 18 premiers mois            3,0 % entre le 18 <sup>e</sup> et le 36 <sup>e</sup> mois    2,5 % par la suite                    néant	0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ du coût original de votre placement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les frais d'acquisition réduits sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu/changé et correspondent à un pourcentage du prix initial du placement vendu/changé.</li> <li>Lorsque vous investissez dans le Fonds, le gestionnaire verse à votre courtier inscrit une commission correspondant à 2,5 % du montant investi. Si vous vendez/ changez des parts, les frais d'acquisition réduits sont remis au gestionnaire.</li> <li>Vous pouvez vendre/changer jusqu'à 10 % de vos parts chaque année sans frais d'acquisition réduits. Vous ne pouvez reporter une partie inutilisée de ce montant. Vous ne pouvez vous prévaloir de ce droit de rachat sans frais si vous demandez le rachat/changez de la totalité de vos parts achetées aux termes de cette option.</li> <li>Vous pouvez substituer à vos parts des parts de la même série d'un autre fonds que nous offrons sans frais d'acquisition réduits. Le barème des frais d'acquisition réduits des nouvelles parts est établi selon la date d'achat des parts initiales.</li> </ul>

**2. Frais du fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2017, les frais de la série étaient de 2,90 % de sa valeur. Cela correspond à 29 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	2,83 %
<b>Ratio des frais de transactions (RFT)</b> Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,07 %
<b>Frais du Fonds</b>	<b>2,90 %</b>

**Fonds bancaire mondial Portland – série A**

Conseils en placements Portland inc.

au 20 avril 2018

**Autres renseignements sur les commissions de suivi**

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et aux conseils que vous donnent votre représentant et sa société. Le gestionnaire paie les commissions de suivi à la société de votre représentant. Elles sont versées à même les frais de gestion du Fonds et basées sur la valeur de votre placement. Leur taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

Option de frais d'acquisition	Montant des commissions de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Option frais d'acquisition reportés	0,50 % de la valeur de votre placement pour les six premières années et jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement par la suite	5,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie pour les six premières années et 10,00 \$ par année pour chaque année suivante
Option des frais d'acquisition réduits	0,50 % de la valeur de votre placement pour les trois premières années et jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement par la suite	5,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie pour les trois premières années et 10,00 \$ par année pour chaque année suivante

**3. Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/changement	Votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution/changement, frais que vous négociez avec votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre représentant.

**Et si je change d'idée?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

**Renseignements**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec Conseils en placements Portland inc. ou avec votre courtier. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

**Conseils en placements Portland inc.**

1375 Kerns Road, Suite 100  
Burlington (Ontario) L7P 4V7  
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com)  
Site Web : [www.portlandic.com](http://www.portlandic.com)

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds communs de placement, veuillez consulter la brochure « Comprendre les organismes de placement collectifs » disponible sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à [www.securities-administrators.ca](http://www.securities-administrators.ca).

**Fonds bancaire mondial Portland – série A2**

Conseils en placements Portland inc.

au 20 avril 2018

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A2 du Fonds bancaire mondial Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placements Portland inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242 ou transmettez-lui un courriel à [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com) ou visitez le site [www.portlandic.com](http://www.portlandic.com).

Avant d'investir dans un fonds, la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

<b>Bref aperçu</b>		<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Conseils en placement Portland inc.
<b>Code du Fonds :</b>	PTL511	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Conseils en placement Portland inc.
<b>Date de création du fonds :</b>	19 décembre 2013*	<b>Distributions :</b>	Distributions mensuelles de 5 % environ par année basées sur la VL de clôture de l'exercice précédent des séries de parts
<b>Valeur totale au 29 mars 2018 :</b>	6 643 110 \$	<b>Placement minimal :</b>	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,46 %		

\*Avis : Avant le 17 décembre 2013, le Fonds était un fonds à capital fixe dont les parts étaient offertes à la vente en vertu d'un prospectus daté du 25 juin 2007, et ces parts ont été reclassées comme étant des parts de série A2 du Fonds.

**Dans quoi le fonds investit-il?**  
L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux positifs à long terme principalement par des placements dans un portefeuille de titres de banques mondiales. Le Fonds vise à produire des revenus et des plus-values du capital tout en diminuant la volatilité des actions.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 mars 2018. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

<b>10 principaux placements (29 mars 2018)</b>		<b>Répartition des placements (29 mars 2018)</b>		
1.	Barclays PLC	15,0 %		
2.	JPMorgan Chase & Co.	14,8 %		
3.	Citigroup Inc.	14,3 %		
4.	Bank of America Corporation	11,1 %		
5.	The Goldman Sachs Group Inc.	9,8 %		
6.	The Royal Bank of Scotland Group PLC	7,1 %		
7.	Standard Chartered PLC	6,7 %		
8.	BNP Paribas S.A.	3,9 %		
9.	ING Groep N.V.	3,9 %		
10.	State Street Corporation	3,9 %		
<b>Les 10 principaux titres forment 90,5 % du Fonds</b>				
<b>Total des placements</b>		<b>21</b>		
			<b>Secteurs</b>	
			Banques diversifiées	81,9 %
			Banques d'investissement et courtage	12,7 %
			Gestion d'actifs et banques dépositaires	3,9 %
			Banques régionales	1,2 %
			Autres actifs nets (Passifs)	0,5 %
			Contrats à terme en devises	-0,2 %
			<b>Pays</b>	
			États-Unis	58,1 %
			Royaume-Uni	28,9 %
			Pays-Bas	3,9 %
			France	3,9 %
			Norvège	3,2 %
			Suède	1,7 %
			Autres actifs nets (Passifs)	0,5 %
			Contrats à terme en devises	-0,2 %

**Fonds bancaire mondial Portland – série A2**

Conseils en placements Portland inc.

au 20 avril 2018

**Quel est le degré de risque?**

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont tendance à avoir des rendements qui varient moins dans le temps. Ils ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

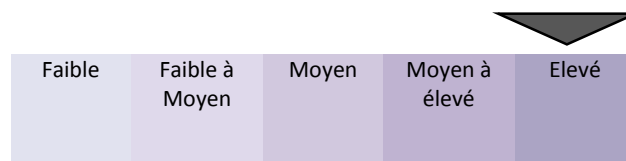
**Aucune garantie**

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

**Risque**

Le gestionnaire classe la volatilité de ce fonds comme étant **élevé**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



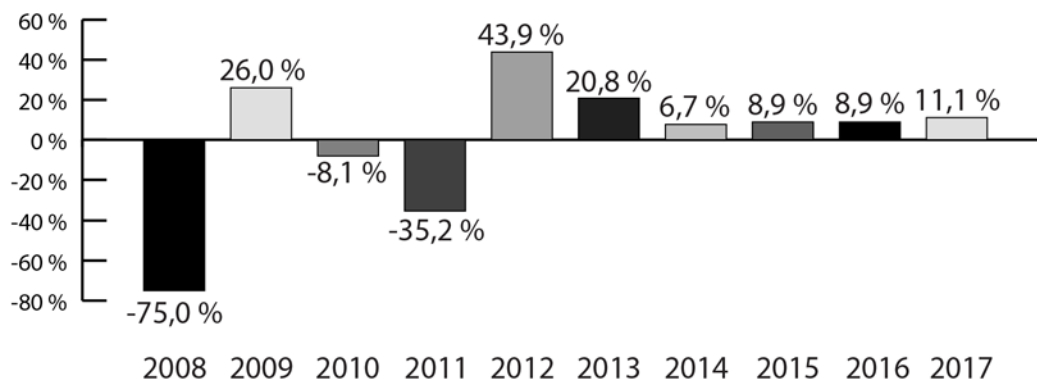
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques d'investir dans ce Fonds » dans son prospectus simplifié.

**Quel a été le rendement du fonds?**

Cette rubrique présente le rendement des parts de la série A2 du Fonds depuis 10 ans, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

**Rendements d'une année à l'autre**

Ce graphique indique le rendement des parts de série A2 lors des 10 dernières années. La valeur du Fonds a baissé trois reprises pendant ces 10 années. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



**Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas**

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série A2 du Fonds sur trois mois pendant les 10 années au 29 mars 2018. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
<b>Meilleur rendement</b>	81,7 %	31/5/2009	La valeur de votre placement augmenterait à 1 817 \$
<b>Pire rendement</b>	-54,9 %	30/11/2008	La valeur de votre placement baisserait à 451 \$


**Rendement moyen**

Le rendement moyen des parts de série A2 du Fonds a atteint -9,8 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 331 \$ au 29 mars 2018.

**Fonds bancaire mondial Portland – série A2**

Conseils en placements Portland inc.

au 20 avril 2018

<p><b>À qui ce fonds est-il destiné?</b> <b>Aux investisseurs qui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions de banques mondiales</li> <li>acceptent certaines variations de rendement</li> <li>investissent à moyen et long terme</li> <li>désirent des distributions mensuelles stables</li> </ul> <p> N'investissez pas dans ce fonds si vous ne voulez pas investir dans des actions étrangères.</p>	<p><b>Un mot sur la fiscalité</b></p> <p>En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte un fonds, notamment sur votre quote-part des gains du Fonds, ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de votre placement. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que déteniez ou non les titres du fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds a réalisés (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). En règle générale, vous ne payez aucun impôt sur les placements détenus dans un régime enregistré d'épargne retraite, un compte d'épargne libre d'impôt et autres régimes enregistrés.</p> <p>Si vous ne détenez pas votre placement dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des gains du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, qu'ils vous aient été versés en espèces ou qu'ils aient été réinvestis. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.</p>
---	--

**Combien cela coûte-t-il?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A2 du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition**

Les parts de série A2 ne sont disponibles qu'aux termes de l'option frais d'acquisition initiaux. Vous et votre courtier négociez le taux de commission de 0 % à 6 % que vous payez lorsque vous achetez des parts (soit de 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ d'achat). Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi. Ils sont remis à votre courtier à titre de commission au moment de l'achat.

**2. Frais du fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2017, les frais de la série étaient de 2,53 % de sa valeur. Cela correspond à 25 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	2,46 %
<b>Ratio des frais de transactions (RFT)</b> Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,07 %
<b>Frais du Fonds</b>	<b>2,53 %</b>

**Autres renseignements sur les commissions de suivi**

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et aux conseils que vous donnent votre représentant et sa société. Le gestionnaire verse une commission de suivi de 0 % à 1,0 % de la valeur de votre investissement (0 \$ à 10 \$ pour chaque tranche de \$ 1,000 investi) à la firme de votre représentant. Elle est versée à partir des frais de gestion du Fonds et est basé sur la valeur de votre investissement.

**3. Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/changement	Votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution/changement, frais que vous négociez avec votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre représentant.

**Fonds bancaire mondial Portland – série A2**

**Conseils en placements Portland inc.**

au 20 avril 2018

<p><b>Et si je change d'idée?</b></p> <p>En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié;</li><li>• d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.</li></ul> <p>Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.</p>	<p><b>Renseignements</b></p> <p>Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec Conseils en placements Portland inc. ou avec votre courtier. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.</p> <p><b>Conseils en placements Portland inc.</b> 1375 Kerns Road, Suite 100 Burlington (Ontario) L7P 4V7 Appel sans frais : 1-888-710-4242</p> <p>Courriel : <a href="mailto:info@portlandic.com">info@portlandic.com</a> Site Web : <a href="http://www.portlandic.com">www.portlandic.com</a></p> <p>Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds communs de placement, veuillez consulter la brochure « Comprendre les organismes de placement collectifs » disponible sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à <a href="http://www.securities-administrators.ca">www.securities-administrators.ca</a>.</p>
---	---

PORTLAND, CONSEILS EN PLACEMENTS PORTLAND et le logo à la tour à l'horloge sont des marques de commerce déposées de Portland Holdings Inc., utilisées sous licence par Conseils en placements Portland inc.



**Fonds bancaire mondial Portland – série F**
**Conseils en placements Portland inc.**

au 20 avril 2018

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds bancaire mondial Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placements Portland inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242 ou transmettez-lui un courriel à [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com) ou visitez le site [www.portlandic.com](http://www.portlandic.com).

Avant d'investir dans un fonds, la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

<b>Bref aperçu</b>		<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Conseils en placement Portland inc.
<b>Code du Fonds :</b>	PTL008	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Conseils en placement Portland inc.
<b>Date de création du fonds :</b>	19 décembre 2013*	<b>Distributions :</b>	Distributions mensuelles de 5 % environ par année basées sur la VL de clôture de l'exercice précédent des séries de parts
<b>Valeur totale au 29 mars 2018 :</b>	6 643 110 \$	<b>Placement minimal :</b>	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	1,70 %		
*Avis : Avant le 17 décembre 2013, le Fonds était un fonds à capital fixe dont les parts étaient offertes à la vente en vertu d'un prospectus daté du 25 juin 2007, et ces parts ont été reclassées comme étant des parts de série A2 du Fonds.			
<b>Dans quoi le fonds investit-il?</b>			
L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux positifs à long terme principalement par des placements dans un portefeuille de titres de banques mondiales. Le Fonds vise à produire des revenus et des plus-values du capital tout en diminuant la volatilité des actions.			
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 mars 2018. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.			
<b>10 principaux placements (29 mars 2018)</b>		<b>Répartition des placements (29 mars 2018)</b>	
1.	Barclays PLC	15,0 %	
2.	JPMorgan Chase & Co.	14,8 %	
3.	Citigroup Inc.	14,3 %	
4.	Bank of America Corporation	11,1 %	
5.	The Goldman Sachs Group Inc.	9,8 %	
6.	The Royal Bank of Scotland Group PLC	7,1 %	
7.	Standard Chartered PLC	6,7 %	
8.	BNP Paribas S.A.	3,9 %	
9.	ING Groep N.V.	3,9 %	
10.	State Street Corporation	3,9 %	
<b>Les 10 principaux titres forment 90,5 % % du Fonds</b>			
<b>Total des placements</b>		<b>21</b>	
		<b>Secteurs</b>	
		Banques diversifiées	81,9 %
		Banques d'investissement et courtage	12,7 %
		Gestion d'actifs et banques dépositaires	3,9 %
		Banques régionales	1,2 %
		Autres actifs nets (Passifs)	0,5 %
		Contrats à terme en devises	-0,2 %
		<b>Pays</b>	
		États-Unis	58,1 %
		Royaume-Uni	28,9 %
		Pays-Bas	3,9 %
		France	3,9 %
		Norvège	3,2 %
		Suède	1,7 %
		Autres actifs nets (Passifs)	0,5 %
		Contrats à terme en devises	-0,2 %

**Fonds bancaire mondial Portland – série F**

Conseils en placements Portland inc.

au 20 avril 2018

**Quel est le degré de risque?**

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont tendance à avoir des rendements qui varient moins dans le temps. Ils ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

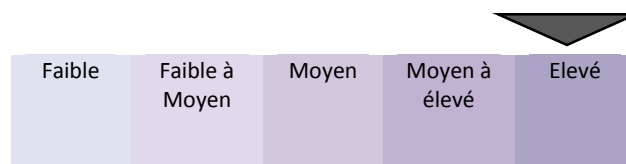
**Aucune garantie**

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

**Risque**

Le gestionnaire classe la volatilité de ce fonds comme étant **elevé**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



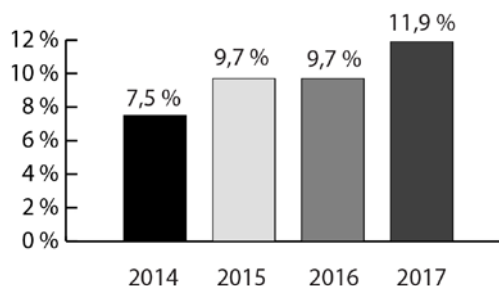
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques d'investir dans ce Fonds » dans son prospectus simplifié.

**Quel a été le rendement du fonds?**

Cette rubrique présente le rendement des parts de la série A du Fonds depuis quatre ans, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

**Rendements d'une année à l'autre**

Ce graphique indique le rendement des parts de série F pour les quatre dernières années. La valeur du Fonds n'a pas baissé pendant les quatre années passées. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



**Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas**

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série F du Fonds sur trois mois pendant les quatre années au 29 mars 2018. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
<b>Meilleur rendement</b>	29,5 %	30/12/2016	La valeur de votre placement augmenterait à 1 295 \$
<b>Pire rendement</b>	-23,1 %	29/2/2016	La valeur de votre placement baisserait à 769 \$


**Rendement moyen**

Le rendement moyen des parts de série F du Fonds a atteint 10,8 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 549 \$ au 29 mars 2018.

**À qui ce fonds est-il destiné?**

**Aux investisseurs qui :**

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions de banques mondiales
- acceptent certaines variations de rendement
- investissent à moyen et long terme
- désirent des distributions mensuelles stables

 N'investissez pas dans ce fonds si vous ne voulez pas investir dans des actions étrangères.

**Un mot sur la fiscalité**

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte un fonds, notamment sur votre quote-part des gains du Fonds, ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de votre placement. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que déteniez ou non les titres du fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds a réalisés (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). En règle générale, vous ne payez aucun impôt sur les placements détenus dans un régime enregistré d'épargne retraite, un compte d'épargne libre d'impôt et autres régimes enregistrés.

**Fonds bancaire mondial Portland – série F**

Conseils en placements Portland inc.

au 20 avril 2018

Si vous ne détenez pas votre placement dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des gains du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, qu'ils vous aient été versés en espèces ou qu'ils aient été réinvestis. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

**Combien cela coûte-t-il?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition**

Au lieu de payer des frais de vente, vous payez une redevance à la société de votre représentant, qui sont négociés entre vous et votre représentant. Pas de frais de vente sont applicables pour cette série du Fonds.

**2. Frais du fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2017, les frais de la série étaient de 1,77 % de sa valeur. Cela correspond à 18 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	1,70 %
<b>Ratio des frais de transactions (RFT)</b> Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,07 %
<b>Frais du Fonds</b>	<b>1,77 %</b>

**Autres renseignements sur les commissions de suivi**

Pas de commissions de suivi sont applicables pour cette série du Fonds.

**3. Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/changement	Votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution/changement, frais que vous négociez avec votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre représentant.
Frais de la série F	Vous pouvez payer une redevance, qui est négocié entre vous et votre représentant et versé directement à la société de votre représentant. En général, les investisseurs qui achètent cette série du Fonds participent à un programme sur la base des frais admissibles de la société de leur représentant.

**Fonds bancaire mondial Portland – série F**

**Conseils en placements Portland inc.**

au 20 avril 2018

<p><b>Et si je change d'idée?</b></p> <p>En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié;</li><li>• d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.</li></ul> <p>Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.</p>	<p><b>Renseignements</b></p> <p>Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec Conseils en placements Portland inc. ou avec votre courtier. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.</p> <p><b>Conseils en placements Portland inc.</b> 1375 Kerns Road, Suite 100 Burlington (Ontario) L7P 4V7 Appel sans frais : 1-888-710-4242</p> <p>Courriel : <a href="mailto:info@portlandic.com">info@portlandic.com</a> Site Web : <a href="http://www.portlandic.com">www.portlandic.com</a></p> <p>Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds communs de placement, veuillez consulter la brochure « Comprendre les organismes de placement collectifs » disponible sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à <a href="http://www.securities-administrators.ca">www.securities-administrators.ca</a>.</p>
---	---

PORTLAND, CONSEILS EN PLACEMENTS PORTLAND et le logo à la tour à l'horloge sont des marques de commerce déposées de Portland Holdings Inc., utilisées sous licence par Conseils en placements Portland inc.